

## Information UTILE

### **SORTIR PLUS en quelques lignes :**

A partir de 75 ans, le dispositif SORTIR PLUS permet d'être accompagné dans ses sorties, en voiture ou à pied, par une personne de confiance, pour faire des courses, aller chez le pharmacien, chez le coiffeur, rendre visite à des amis ou simplement partir en promenade.

Pour en bénéficier, un seul numéro 0971 090 971 et un téléconseiller active un compte permettant de bénéficier d'une enveloppe de sorties de 450 € maximum par an.

Dès lors, il ne reste plus qu'à contacter ce numéro pour chaque organisation de sortie. Le téléconseiller prendra en compte :

- la nature de la demande (véhiculée ou pas, durée, distance...)
- de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez lui (domicile ou résidence) et de régler les détails financiers.

Rien à avancer, ni à régler : les sorties sont intégralement prises en charge par la caisse Agirc-Arrco dans la limite de 450 € par an.

Les agences DOMIDOM et ADHAP sont référencées pour ce dispositif .

Résidence

# CHÂTEAU NODET

## REPORTAGE DU MOIS

### Informations

« Conformément au Décret du 28.04.2022 n° 2022-734, le tarif hébergement des nouveaux résidents au 01.01.2023 intègre la prestation blanchissage de leur linge personnel. Grâce au partenariat avec AD3 et la négociation groupe (volume), nous pouvons proposer cette prestation complémentaire pour les résidents accueillis avant le 01.01.2023, à un tarif plus avantageux. »

### *Fête des enfants*

Elle a eu lieu le mercredi 11 janvier. Les résidents ainsi que les enfants du personnel ont pu profiter d'un spectacle de magie. Ils ont tous été émerveillés par les différents tours de magie ; l'apparition de deux colombes prénommées Sissi et l'Impératrice ont fait pétiller les yeux des petits et des plus grands.

Le magicien avait plus d'un tour dans son sac. Certains enfants ont même fait parti du spectacle avec fierté.



# Mardi Gras

## Théâtre

### au Château Nodet

Une représentation a eu lieu au sein de la résidence.

La troupe de théâtre était composée de 3 personnes. L'histoire se déroule au sein de la résidence de Chanvre où 3 résidents se retrouvent dans un salon.

Résumé de la pièce : Gégé, Raymond et J-P sont pensionnaires à la résidence des Chanvres.

Le quotidien est rythmé par les discussions ancestrales, les repas liquéfiés et les déboires de chacun.

L'animation du jour concerne une initiation au RAP. Ils ont aimé ce moment.



## La conférence

### « journée de la paix »

Elle a eu lieu le jeudi 12 janvier. Nous avons beaucoup appris lors de cette présentation, les résidents étaient captivés et beaucoup ont réagi au cours de la conférence. Nous avons appris toute l'origine de la paix.



## AU REVOIR

à Mesdames Ghislaine FERRAND  
et Marie PETIT



## A venir

### ÉVÈNEMENTS

### DU MOIS DE FEVRIER 2023

- Tous les mercredis après-midis, Dominique nous réjouira grâce à son atelier musicothérapie,
- Tous les vendredis après-midis à partir de 14h30, Mme Sylviane GIOT, bénévole anime l'atelier « Histoire des mots »
- Les 7 et 14 février, séances de sophrologie en groupe avec Frédérique
- Les 6 et 20 février, Nathalie et ses petits compagnons viendront pour un atelier de zoothérapie,
- Les 9, 16 et 22, Valérie l'esthéticienne intervient afin de choyer les résidents,
- Le 16 février, Conférence sur le thème « Mardi gras »
- Le 21 février, À l'occasion de Mardi gras, spectacle de danses brésiliennes.

## Les anniversaires

### DU MOIS DE FEVRIER

- Mme Marie BEVERAGGI  
71ans
- Mme Nicole GEORGELIN  
86 ans

